



## PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

### CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2023

L'an DEUX MILLE VINGT-TROIS, le 25 SEPTEMBRE à 19 heures 30, les membres du Conseil Municipal de la Commune, dont les noms suivent, se sont réunis dans la salle du Conseil – 120, rue de l'Eglise à PAUCOURT, sous la Présidence de Monsieur LORENTZ Gérard, Maire.

Présents : Mmes et M. : CLERET Benjamin, DELAVEAU Caroline, HOUTEER Lucile, LAPEYRADE Simone, LORENTZ Gérard, MOREAU Guy, PARASKIOVA-ANTONINI Muriel, POTTIER Virginie, TALENS Nathalie, TORREGANO David (arrivé 20 h 15).

Pouvoirs : M BREMONT Jean-Luc, pouvoir à CLERET Benjamin, SAILLARD François pouvoir à LORENTZ Gérard

Absent : M. ORUS PLANA Sébastien.

Madame PARASKIOVA ANTONINI Muriel remplit les fonctions de secrétaire de séance.

#### Délibération n° 23-44

Réalisation d'un contrat de prêt auprès de la Banque des Territoires - CDC

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** approuve la souscription d'un emprunt de 227 000 €uros auprès de cet organisme pour le financement des investissements prévus au budget.

#### Délibération n° 23-45

Décision d'un contrat de prêt de trésorerie

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** approuve la souscription d'un prêt de trésorerie de 127 000 €uros auprès de la Caisse d'Épargne Loire Centre afin de couvrir les besoins de trésorerie dans l'attente du remboursement du FCTVA

#### Délibération n° 23-46

Charges transférées IRVE AME – validation du rapport de la CLECT

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ** approuve le transfert de la compétence IRVE (Installation de Recharge de Véhicules Electriques) à l'AME ainsi que le montant des charges transférées fixé à 0 (zéro) €uros

### Délibération n° 23-47

#### Demande de subvention auprès du CRST PETR rénovation éclairage public

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ approuve la demande de subvention de 6 800.00 € auprès du PETR dans le cadre du CRST pour la rénovation de 16 points lumineux de la Rue de Cepoy.

### Délibération n° 23-48

#### Accord de principe sur le lancement d'un marché de travaux en vue de la rénovation complète du groupe scolaire de la commune.

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ approuve le principe du lancement d'une nouvelle consultation pour le marché des travaux de rénovation du groupe scolaire de la commune.

### Délibération n° 23-49

#### Dénomination de voirie et numérotation des habitations

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ approuve la dénomination de deux rues de Paucourt : *-Le Clos Jean Paul Dunis-* et *- l'Allée du Clos de Bel Ebat-* ainsi que la numérotation des parcelles correspondantes à ces voies, informations qui seront transmises dans la Base Adresse Nationale

### Délibération n° 23-50

#### Allocation de fin d'année aux agents de la collectivité

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ approuve le versement de cette prime prévue au budget de la Collectivité

### Délibération n° 23-51

#### Prime Pouvoir d'Achat aux agents au titre de l'année 2023

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ approuve la mise en œuvre de cette prime aux agents de la collectivité dans le cadre des dispositions législatives et réglementaires existantes

### Délibération n° 23-52

#### Désignation d'un référent déontologue pour les élus

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ (**Mme DELAVEAU Caroline quitte la salle et ne participe ni au débat, ni au vote**) approuve la désignation de Monsieur Bernard DELAVEAU comme référent déontologue.

### Délibération n° 23-53

#### Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'ASSOCIATION PROMOTION ACTIVITES FORESTIERES pour ses activités habituelles et pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024

### Délibération n° 23-54

#### Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ (**Mme LAPEYRADE Simone quitte la salle et ne participe ni au débat, ni au vote**), approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à

l'ASSOCIATION PAUCOURTOISE D'ANIMATION MUSICALE pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-55

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'ASSOCIATION PARENTS D'ELEVES pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-56

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association COMITE DES FETES pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-57

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association DEMI SOUPIR pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-58

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association L'ESCARGOT DE PAUCOURT pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-59

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association LES HEURES CLAIRES pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-60

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association JUDO CLUB pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-61

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association PAUCOURT PHOTOS pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-62

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association QIGONG HARMONIE pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-63

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association SELVA CANTABILE pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-64

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association SPORTS LOISIRS PAUCOURT pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-65

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association SPORT ET SANTE ENSEMBLE pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-66

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association TENNIS CLUB PAUCOURTOIS pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-67

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association UN POINT A L'AUTRE pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

#### Délibération n° 23-68

Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'UNANIMITÉ, (**M MOREAU Guy quitte la salle et ne participe ni au débat, ni au vote**) approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association TREIZE A LA DOUZAINE pour ses activités habituelles et pour la période du 1° septembre 2023 au 31 août 2024

## Délibération n° 23-69

### Mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à une association

Le Conseil, à l'**UNANIMITÉ**, (**Mme TALENS Nathalie quitte la salle et ne participe ni au débat, ni au vote**) approuve la mise à disposition à titre gratuit du patrimoine communal à l'association LAMSEP pour ses activités habituelles et pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2024

## Délibération n° 23-70

### Désignation d'un nouveau représentant de la commune au sein de la commission **Habitat de l'AME**

Le Conseil Municipal a désigné à l'**UNANIMITÉ**, Monsieur MOREAU Guy en remplacement de Monsieur TORREGANO David titulaire actuel suite à la demande faite par ce dernier. Communication en sera faite à Monsieur le Président de l'AME.

Certifié conforme

Gérard LORENTZ



Maire

Le Maire de Paucourt,  
\* Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de ces actes à compter du 12 octobre 2023  
\* Informe que les présentes décisions peuvent faire l'objet de recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>\*

**Le Maire**



**Gérard LORENTZ**

Affichage et publication électronique le 12 octobre 2023